

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 95 (1981)

Artikel: L'aigle prussienne dans les lettres de noblesse et d'armoiries concédées par le Roi de Prusse à des Suisses
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 1. L'aigle de Prusse. Cliché officiel de l'imprimerie Attinger à Neuchâtel, avant 1848.

L'aigle prussienne dans les lettres de noblesse et d'armoiries concédées par le Roi de Prusse à des Suisses

par OLIVIER CLOTTU

En dépouillant chez un ami héraldiste les vingt-sept volumes du « Wappenbuch der Preussischen Monarchie » publiés de 1829 à 1867 par la maison d'édition d'art Tyroff à Nuremberg (fig. 2), nous avons été frappés par la fréquence de la concession par les hérauts royaux de l'aigle prussienne, entière ou découpée, aux nouveaux anoblis. Plus de trente cas ont été relevés pour la Suisse¹. Nous jugeons intéressant de les publier.

Le graveur Martin Tyroff, né en 1755, a fondé à Nuremberg une maison bien connue d'édition d'œuvres héraldiques. Un habile miniaturiste de cet atelier a mis en couleurs pour un membre de la famille royale les blasons gravés de l'« Armorial de la Monarchie prussienne », objets de notre travail. Quelques rares erreurs de dessin, d'interprétation de pièces ou de couleurs n'enlèvent rien à la valeur de l'œuvre.



Fig. 2. Page de titre du premier volume de l'« Armorial de la Monarchie prussienne » de Tyroff, Nuremberg, 1829.

L'AIGLE DE PRUSSE

HISTORIQUE. L'empereur Frédéric II remet la Prusse en 1226 au grand-maître de l'Ordre teutonique, Hermann Salza, et lui accorde la dignité de Prince d'Empire; il l'autorise à porter sur sa bannière les emblèmes impériaux. Les chevaliers teutoniques portaient croix de sable sur champ d'argent. Après cet octroi, le grand-maître charge la croix de sa bannière d'un écu d'or à l'aigle de sable².

L'Etat souverain de l'Ordre teutonique fut sécularisé en 1525 et inféodé par le roi de Pologne Sigismond I^{er}, son suzerain, sous le nom de Duché de Prusse, au grand-maître dépossédé Albert de Brandebourg. La bannière du nouveau duché est: *d'argent à l'aigle de sable armée d'or et portant une couronne du même autour du cou, les ailes chargées d'un filet tréflé d'or, la poitrine chargée d'un S d'argent.* Le champ d'argent est celui de l'Ordre teutonique et l'aigle de sable d'origine impériale, celle de son grand-maître.

Le duc Albert-Frédéric de Prusse mourut en 1618, ne laissant qu'une fille Anne, femme de l'Electeur Jean-Sigismond de Brandebourg auquel le roi de Pologne Sigismond III Vasa inféoda le Duché. Frédéric-Guillaume (1640-1688) accueillit généreusement les réfugiés de la Révocation de l'Edit de Nantes; il fut le plus

puissant prince protestant de l'Allemagne. Son fils, le Prince-électeur Frédéric III se couronna roi de Prusse en 1701 sous le nom de Frédéric I^{er}. Du chef de la Maison de Chalon-Arlay, il prétendit à la succession de la Principauté de Neuchâtel et obtint celle-ci en 1707. Les rois de Prusse furent souverains de Neuchâtel de cette date à 1848, avec une interruption de 1806 à 1814 (période durant laquelle Napoléon remit la Principauté au maréchal Berthier). Ils portèrent des armes *d'argent à l'aigle de sable, armée, becquée et couronnée d'or, languée de gueules, la poitrine chargée du monogramme F.R. couronné d'or, les ailes chargées d'un filet tréflé d'or, et tenant à dextre un sceptre d'or, sommé d'une aigle de sable, à senestre un globe d'azur cerclé et croisé d'or* (fig. 3)³.

Sur les documents officiels de la Principauté de Neuchâtel, les armes de Prusse, sommées d'une couronne royale, sont posées en abîme d'un écartelé Chalon-Arlay et Neuchâtel (fig. 4)⁴.

LES DIPLÔMES PRUSSIENS

Les rois de Prusse, souverains protestants, ont accordé des lettres de noblesse, des titres nobiliaires ou augmentations d'armoiries aux ressortissants des cantons de Neuchâtel,



Fig. 3. L'aigle de Prusse. Couverture des lettres de noblesse Coulon, 1847.

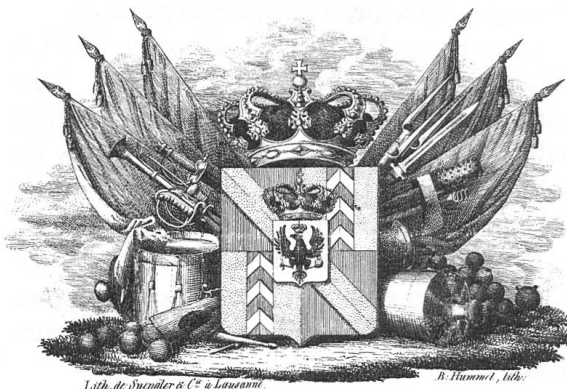


Fig. 4. En-tête aux armes de la Principauté de Neuchâtel sur un brevet de recrutement du Corps d'artillerie et de train, avant 1848.

Genève, Vaud, Berne, Saint-Gall et Zurich. Nous avons trouvé, sans prétendre être exhaustifs, des diplômes établis en faveur de 52 familles: 37 neuchâteloises, 7 genevoises, 5 bernoises, une vaudoise, une saint-galloise et une zurichoise. Le roi de Prusse étant Prince de Neuchâtel, il est naturel que l'on trouve une majorité d'octrois à ses sujets. Ces brevets, récompenses de services rendus au monarque, étaient un moyen avantageux de s'assurer de la fidélité de familles influentes de la Principauté de Neuchâtel, ou des Républiques de Genève et de Berne. On s'en rend bien compte en dressant une statistique de ces concessions. Les premiers rois ont été les plus généreux: Frédéric I^{er} (1701-1713), 10 diplômes; Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740), 15; Frédéric II, dit le Grand Frédéric (1740-1786), 10; les trois souverains suivants, de 1786 à 1861, en tout 16. Certaines familles influentes ont obtenu plusieurs lettres successives, leur concédant titres ou armes enrichies (Andrié, Chambrier, Meuron, Pourtalès, Roulet).

Sur les 52 concessions d'armoiries citées plus haut, 35 comportent des aigles ou parties d'aigle⁵.

Liste des rois de Prusse concernés par cette étude:

Frédéric I^{er}, 1701-1713
 Frédéric-Guillaume I^{er}, 1713-1740
 Frédéric II, dit le Grand, 1740-1786
 Frédéric-Guillaume II, 1786-1797
 Frédéric-Guillaume III, 1797-1840
 Frédéric-Guillaume IV, 1840-1861
 Guillaume I^{er}, 1861-1871

CATALOGUE

Les concessions à l'aigle sont groupées selon le placement de l'emblème prussien dans l'écu, sur le cimier ou comme tenant. Une courte notice sera consacrée à chaque bénéficiaire du brevet. Par souci de concision, nous renonçons à blasonner les cimiers et supports ou tenants qui ne comportent pas d'éléments de l'aigle prussienne.

ÉCU

AIGLE ENTIÈRE

1. **Bondeli.** Appartenant à une famille patricienne de Berne originaire de Port près de Nidau, les quatre fils de Samuel obtinrent en 1703 le titre de baron du roi Frédéric I^{er}⁶. Armes: *écartelé aux un et quatre d'or à l'aigle de sable couronnée et armée d'or, languée de gueules, le cou passé dans une couronne d'or et la poitrine chargée des initiales FR aussi d'or* (Prusse ancien) *et, aux deux et trois, d'azur à la croix ancrée d'argent* (pl. I, 1). Cimier 5, 1, l'aigle des quartiers un et deux; 2, demi-vol aux armes des quartiers deux et trois.

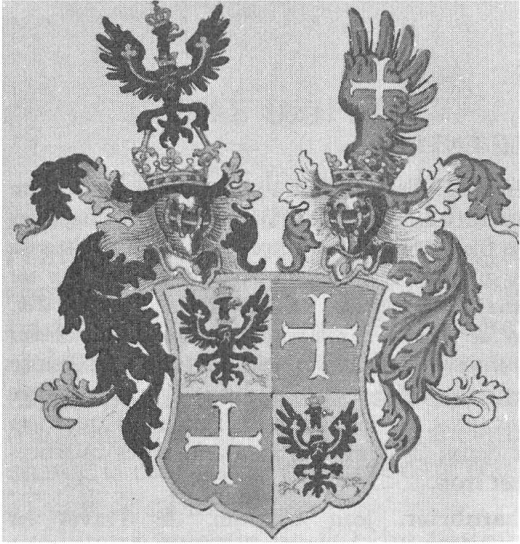
2. **Chambrier.** Jean Girardin, de Traves en Haute-Saône, chambrier du comte de Neuchâtel à la fin du XV^e siècle, prit le nom de son office. Sa descendance a joué un rôle de premier plan dans le pays. Les armes anciennes, *d'or à deux chevrons enlacés, l'un versé, à la fasce brochante, le tout de sable*, ont été augmentées en 1709 lors de la reconnaissance de noblesse de la famille. Armes (1709): *écartelé: au un, d'argent à la tête d'aigle de sable couronnée et becquée d'or, languée de gueules; au deux, d'or à deux chevrons enlacés, l'un versé, à la fasce brochante, le tout de sable*, — les chevrons ont été mal interprétés ici —; *au trois de gueules, semé de fleur de lis d'or, à la bande brochante d'or* (combinaison Chalon-France? ou rappel du blason de la famille savoyarde de La Chambre?) *et, au quatre, d'azur fretté d'or* (Joux, seigneurs de Traves). Deux cimiers: 1. un vol de sable garni d'un filet tréflé d'or; 2. un buste d'homme vêtu aux couleurs des armes anciennes, tenant un sceptre d'or (Chambrier).

Ensuite de la concession de titres de baron en 1737 et 1751, l'écu écartelé est chargé en abîme d'un écu aux armes de Prusse (pl. I, 2). Ces armoiries compliquées ont été parfois simplifiées en posant l'écu de Prusse en abîme des anciennes armes Chambrier (pl. I, 3)⁷.

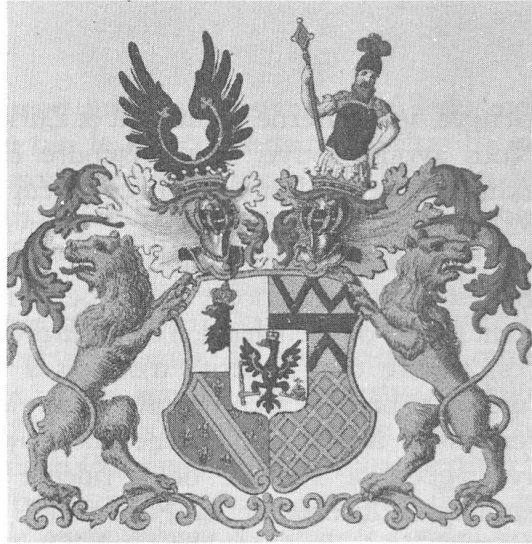
3. **Peyrol.** Famille de Montpellier réfugiée à Neuchâtel après la Révocation de l'Edit de Nantes, anoblie en 1709. Armes: *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules boutonnées d'or, feuillées et tigées de sinople et, en pointe, d'une aigle de sable becquée et armée de gueules*. Cimier: un demi-vol de sable chargé d'un filet tréflé d'or (pl. I, 4). L'aigle et le demi-vol ont remplacé lors de l'anoblissement une rose de l'écu et celle formant le cimier.

AIGLE ISSANTE

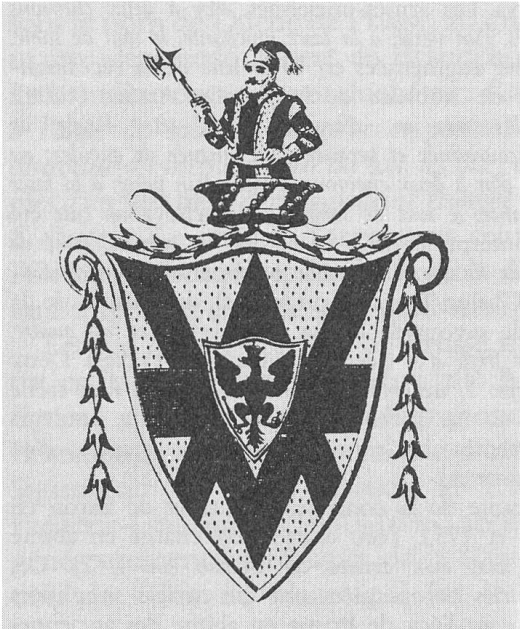
4. **Pury.** Venus de Chézard à Neuchâtel à la fin du XIV^e siècle, les Pury sont anoblis par Frédéric I^{er} en 1711; titre de baron 1785. Armes (1711): *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'une molette du même, au chef d'argent à l'aigle issante de sable, becquée d'or et languée de gueules* (pl. I, 5).



1



2



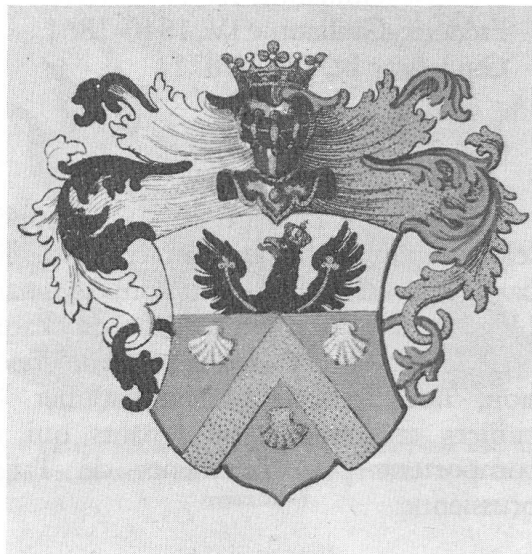
3



4



5



6

Planche I, 1, Bondeli 1703; 2 et 3, Chambrier 1737, 1751; 4, Peyrol 1709; 5, Pury 1711; 6, Vasserot 1713.

5. **Vasserot.** David Vasserot, originaire du Queyras, et son fils Jean ont été anoblis en 1713 par Frédéric-Guillaume I^{er}. Reçus bourgeois de Genève 1722 et 1715⁸. Armes: *d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même, au chef d'argent à l'aigle issante de sable, couronnée et becquée d'or, lampassée de gueules, les ailes chargées d'un filet tréflé d'or* (pl. I, 6).

DEMI-AIGLE

6. **Choupard.** Jean-Louis Choupard, d'une famille du Val de Morteau reçue communiera d'Auvergnier en 1566, pasteur à Neuchâtel, député de la Vénérable Classe auprès du roi Frédéric-Guillaume I^{er} en 1727, à Berlin, accompagné de ses collègues Perrot, Rognon et Vattel, fut anobli, comme eux, à cette occasion. Armes: *parti d'argent à la demi-aigle de sable mouvant du trait du parti, becquée et armée d'or, languée de gueules et, d'azur à la fleur de lis d'or accompagnée de trois étoiles du même* (Choupard) Cimier: un vol de sable (pl. II, 7).

QUART D'AIGLE

7. **Géliou.** Famille de pasteurs, originaires du Périgord, réfugiée en terre neuchâteloise à la fin du XVI^e siècle, naturalisée neuchâteloise 1616, anoblie en 1737. Armes: *parti, au un, coupé d'argent au quart d'aigle de sable mouvant du trait du parti, becquée d'or et languée de gueules et, d'or à trois fasces de gueules; au deux, tiercé en fasce, d'or au cœur de gueules, de gueules à la foi de carnation vêtue d'azur et, d'argent à l'ancre d'azur.* Cimier: un vol de sable (pl. II, 8).

TÊTE, DEMI-VOLS ET SERRE

8. **Bonet de Saint-Germain.** Venus de Provence, les Bonet furent reçus bourgeois de Genève en 1617. André-Louis-Frédéric, seigneur de Saint-Germain, a été anobli en 1723. Armes: *d'argent au sautoir d'azur cantonné: en chef, d'une tête d'aigle arrachée de sable, becquée d'or et languée de gueules; de part et d'autre, de deux demi-vols opposés de sable; en pointe, d'une serre d'aigle de sable armée d'or* (pl. II, 9).

TÊTE ARRACHÉE

9. **Fellenberg.** Issu du patriciat bernois, Daniel Fellenberg a été anobli en 1728. Armes: *coupé au un, d'argent à la tête d'aigle arrachée de sable, becquée d'or et languée de gueules et, au deux, parti d'argent et de gueules, à la rose de gueules boutonnée d'or, tigée et feuillée de sinople.* Cimier: la rose tigée dans un vol de sable (pl. II, 10). Ces armoiries paraissent avoir été peu utilisées.

10. **Des Barres.** Pierre Vallet Des Barres, de Montbéliard, naturalisé Neuchâtelois en 1705, a été anobli en 1723. Armes: *écartelé aux un et quatre,*

d'argent à la tête d'aigle arrachée de sable, becquée d'or et languée de gueules et, aux deux et trois, de gueules à trois barres d'argent. Cimier: la tête d'aigle (pl. II, 11).

11. **Vattel.** Très ancienne famille de Pesieux citée dès le XIV^e siècle. Le pasteur David Vattel fut anobli en 1727 (voir Choupard, 6). Armes: *écartelé aux un et quatre d'argent à la tête d'aigle arrachée de sable, becquée d'or et languée de gueules et, aux deux et trois, d'or à trois anilles d'azur* (Vattel), (pl. II, 12).

12. **Chaillet d'Arnex.** Famille bourgeoise de Neuchâtel, attestée à La Coudre à la fin du XIV^e siècle. Henri Chaillet, seigneur d'Arnex, fut anobli en 1753. Armes: *écartelé, au un, d'argent à la tête d'aigle arrachée de sable, couronnée et becquée d'or, languée de gueules; au deux, d'azur à deux jalllets ou crampons opposés d'or* (Chaillet ancien); *au trois, de gueules à la croix potencée d'argent et, au quatre, d'argent à la serre d'aigle de sable armée d'or.* Cimier: un vol de sable, chargé de filets tréflés d'or (pl. III, 13).

13. **Le Chevalier de Rochefort.** Bourgeoise de Neuchâtel dès le début du XV^e siècle, la famille Chevalier a été élevée à la noblesse en 1681 par la duchesse de Nemours en la personne des trois fils du pasteur Jacques, ses partisans dévoués. Les biens-fonds de Théodore, l'un d'eux, furent érigés en 1703 en fief de Rochefort par la même souveraine de Neuchâtel. Frédéric I^{er} de Prusse accorda en 1710 une augmentation d'armoiries aux fils de ce dernier et à leur oncle Simon: *écartelé: aux un et quatre, d'or à la bande de gueules chargée d'un chevron d'argent, accompagnée de deux têtes d'aigle arrachées de sable, becquées d'or et languées de gueules⁹ et, aux deux et trois, de sinople à trois F d'or* (Fideles Fuerunt Fratres, concession de 1681)¹⁰ (pl. III, 14).

VOLS ET DEMI-VOLS

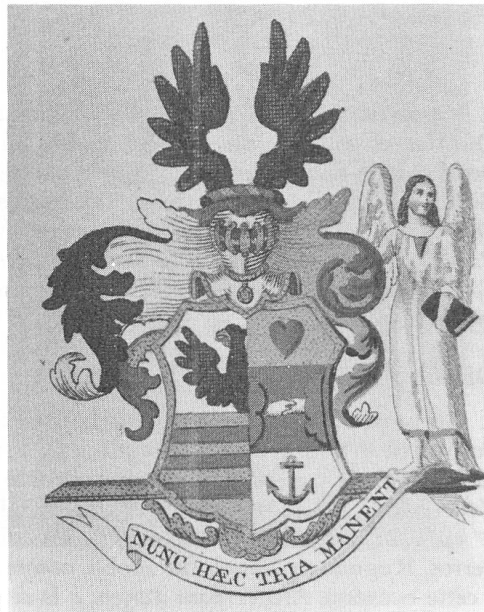
14. **D'Ivernois.** Réfugiés pour cause de religion au Val-de-Travers, les frères Jean et Claude D'Ivernois, d'Autun, devinrent communiars, l'un de Saint-Sulpice (1585), l'autre de Môtiers (1575). Joseph, de Môtiers, fut anobli en 1722. Armes: *d'argent au vol de sable, à la champagne d'azur chargée d'une croix ancrée d'or* (la champagne est ici un coupé). Cimier: un demi-vol de sable chargé d'une croix ancrée d'or (pl. III, 15).

15. **De Luze.** Originaire de Chalais en Saintonge, Jacques Deluze se réfugia à Neuchâtel ensuite de la Révocation de l'Edit de Nantes et fut reçu bourgeois en 1691. Son petit-fils Jean-Jacques fut anobli en 1772. Armes: *écartelé aux un et quatre, d'argent au vol de sable; aux deux et trois, d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une fleur de lis d'argent; le tout en une bordure d'or.* Cimier: une fleur de lis d'argent entre un vol de sable (pl. III, 16).

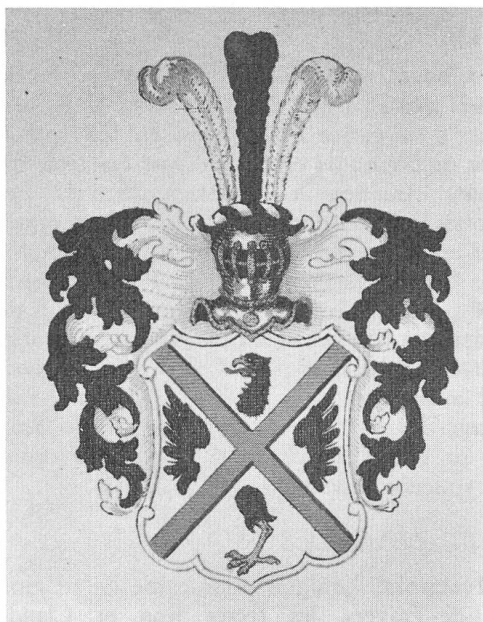
16. **Montmollin.** Appartenant à la bourgeoisie ancienne de Neuchâtel, le chancelier Georges de



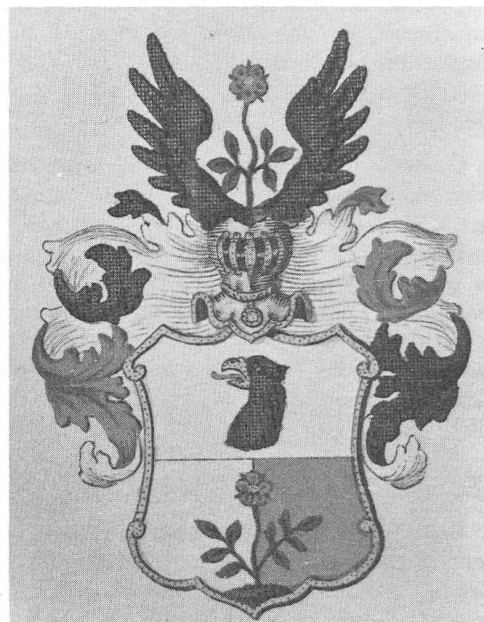
7



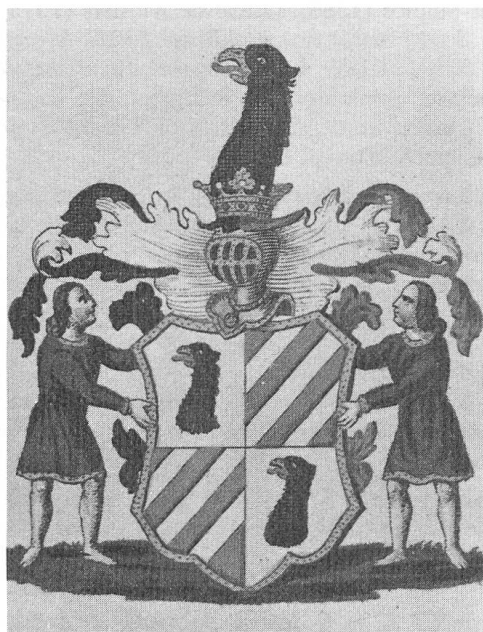
8



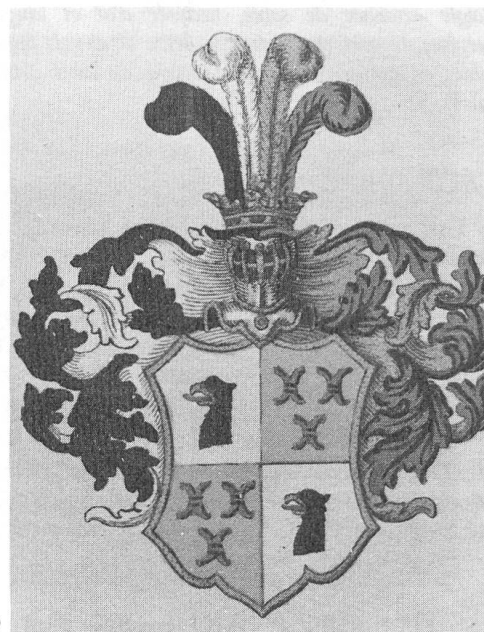
9



10



11

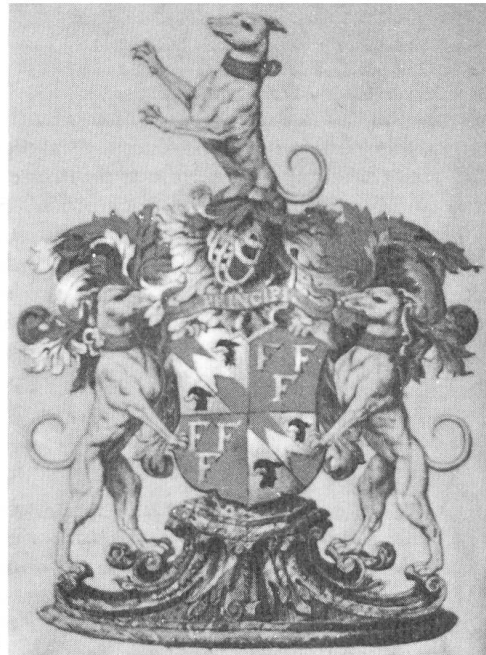


12

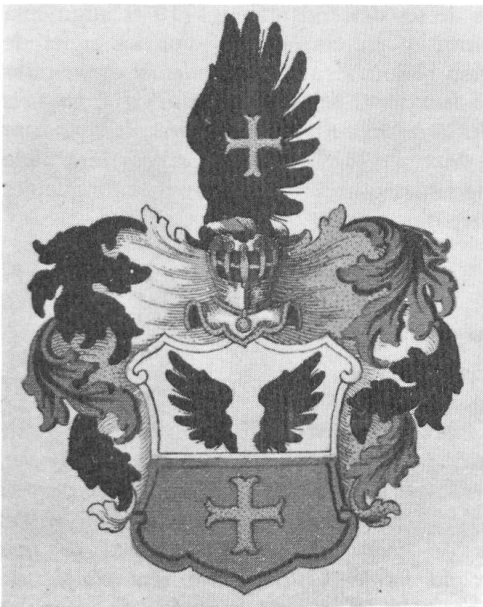
Planche II, 7, Choupard 1727; 8, Géliou 1737; 9, Bonet de Saint-Germain 1723; 10, Fellenberg 1728; 11, Des Barres 1723; 12, Vattel 1727.



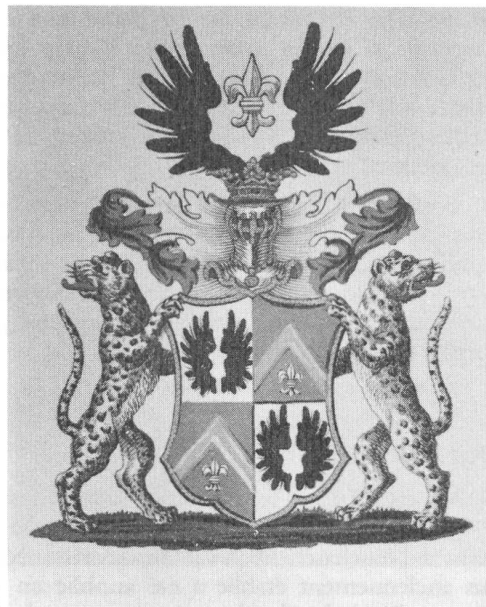
13



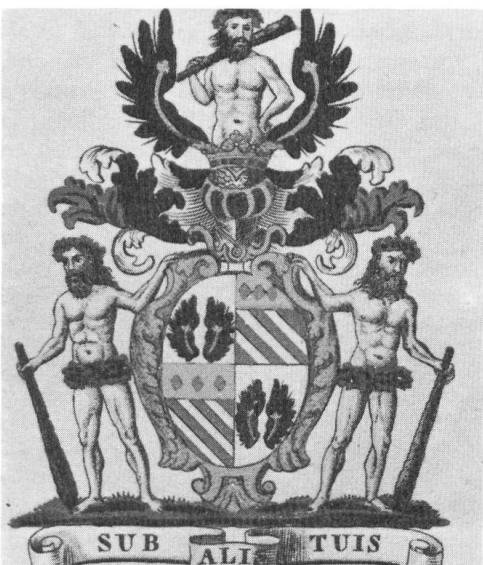
14



15



16



17



18

Planche III, 13, Chaillet d'Arnex 1753; 14, Le Chevalier de Rochefort 1710; 15, D'Ivernois 1722; 16, De Luze 1772; 17, Montmollin 1709; 18, Thellusson 1744.

Montmollin fut anobli en 1657 par Henri II de Longueville, son souverain. Frédéric I^{er} agrégea en 1709 toute la famille à la noblesse de Prusse et lui octroya une augmentation d'armoiries. Armes (1709): *écartelé, au un et au quatre, d'argent au vol de sable, chargé de deux filets tréflés d'or et, aux deux et trois, de gueules à trois bandes d'argent, au chef d'or chargé de trois losanges d'azur* (Montmollin 1657)¹¹. Cimier: un sauvage issant au naturel aux cheveux et barbe blancs, couronné de feuillage et portant une massue sur l'épaule, mis entre un vol de sable garni de filets tréflés d'or (pl. III, 17).

17. **Thellusson.** Famille de Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) reçue habitante de Genève en 1572, ville dans laquelle elle s'était réfugiée après la Saint-Barthélemy. Isaac Thellusson fut anobli en 1737 par Frédéric-Guillaume I^{er}, et ses armes augmentées en 1744. Armes (1744): *écartelé aux un et quatre, d'argent à deux demi-vols de sable chargés d'un filet tréflé d'or, mis en pal et, aux deux et trois, d'or au frêne arraché au naturel chargé d'un écusson triangulaire de gueules à trois gouttes d'argent* (qui est Des Gouttes). Cimier: une levrette issante d'argent, colletée de gueules garni d'or, lampassée de gueules, entre un vol de sable chargé de deux filets tréflés d'or (pl. III, 18).

18. **Barbier.** Abraham Barbier de Boudry, bourgeois de Neuchâtel, enrichi dans le négoce, fut anobli en 1727. Armes: *de gueules à la bande d'or chargée de trois demi-vols de sable et accompagnée de trois croisettes d'or, deux en chef et une en pointe*. Cimier: un vol de sable (pl. IV, 19).

CIMIER

AIGLE ENTIÈRE

19. **Meuron.** Famille de Saint-Sulpice au Val-de-Travers dont nombre de branches se sont fixées à Neuchâtel du XVI^e au XVIII^e siècle. La plus anciennement établie a été anoblie en 1711. Armes: *d'or à la tête de maure au naturel tortillée d'argent, à la bordure d'argent chargée de treize coquilles de sable*. Cimier: une aigle de sable, languée de gueules (pl. 4, 20).

20. **Pourtalès.** Venu de La Salle dans les Cévennes, Jérémie Pourtalès se réfugia en Suisse pour cause de religion et se fit recevoir bourgeois de Neuchâtel en 1729. Anobli par le Grand Frédéric en 1750. Ses descendants reçurent titres et augmentations d'armoiries de Napoléon I^{er} (1809), de François I^{er} d'Autriche et du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse (1814, 1815). Armes (1815): *écartelé aux un et quatre d'azur au pélican avec sa piété d'argent sur une terrasse de sinople* (Pourtalès ancien à Neuchâtel); *aux deux et trois de gueules à deux chevrons d'argent* (seigneurie de Tloskau en Bohême); *sur le tout de gueules au portail ouvert d'argent* (Pourtalès ancien en France). Trois

cimiers: un demi-vol de pélican d'argent; une aigle éployée de sable, becquée, languée et armée d'or, portant un collier du même (Prusse); un bonnet pointu de gueules, rebrassé de même, chargé de deux chevrons d'argent et sommé de trois plumes du même (Tloskau), (pl. IV, 21).

Bondeli. Voir 1 (pl. I, 1).

AIGLE ISSANTE

21. **Bulot.** Daniel Bulot de Montbéliard, orfèvre à Neuchâtel, fut reçu bourgeois en 1595. Sa descendance est anoblie en 1709. Armes: *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux aigles d'or languées de gueules, et en pointe d'une fleur de lis d'or*. Cimier: une aigle issante de sable, les aigles garnies d'un filet tréflé d'or (pl. IV, 22).

22. **Gaudot.** Jean Gaudot de Besançon, réfugié pour cause de religion à Neuchâtel, fut reçu bourgeois en 1584. Frédéric I^{er} confirma la noblesse de plusieurs de ses descendants en 1710 et augmenta leurs armoiries en couronnant d'or les aigles de leur ancien blason. Armes: *de gueules au chevron d'or chargé de deux aigles de sable couronnées d'or, languées de gueules et armées d'or, accompagnées de trois lions d'or, les deux du chef affrontés*. Cimier: une aigle issante de sable couronnée d'or, languée de gueules et becquée d'or (pl. IV, 23).

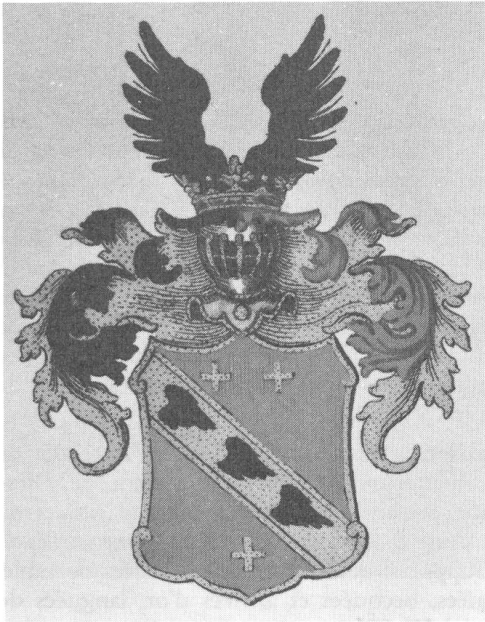
TÊTE

Des Barres. Voir 10 (pl. II, 11).

23. **Perrot.** Famille originaire du Val de Morveau, bourgeoise de Neuchâtel au XVI^e siècle. Le pasteur Abraham Perrot fut anobli en 1727 (voir Choupard, 6), Armes: *d'azur à la fleur de lis d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de deux roses de gueules boutonnées d'or, feuillées et tigées de sinople mouvant d'un mont de trois coupeaux du même*. Cimier: une tête d'aigle de sable, becquée d'or et languée de gueules (pl. IV, 24).

24. **Andrié.** C'est des Hauts-Geneveys au Val-de-Ruz qu'est originaire Jean-Henri Andrié, conseiller d'Etat et ambassadeur de Prusse à Londres. Il a été anobli en 1749 et a obtenu la baronnie de Gorgier avec droit de substitution en faveur de son frère. Le fils de ce dernier fut créé vicomte de Gorgier, titre unique en Suisse. Armes: *coupé de gueules à trois chevrons retraits d'argent mis en pal et d'argent au cerf arrêté au naturel*. Cimier: une tête d'aigle de sable, couronnée et becquée d'or, languée de gueules (pl. V, 25).

25. **Boyve.** Venus de Chinard, seigneurie d'Arby, Talinges (Haute-Savoie), les Boyve se sont établis à Neuchâtel pendant la Réformation. Anoblis en 1765. Armes: *écartelé aux un et quatre à la burette — ou coupe — d'or surmontée en chef de trois étoiles d'argent* (Boyve)¹² *et, aux deux et trois de sable à un*



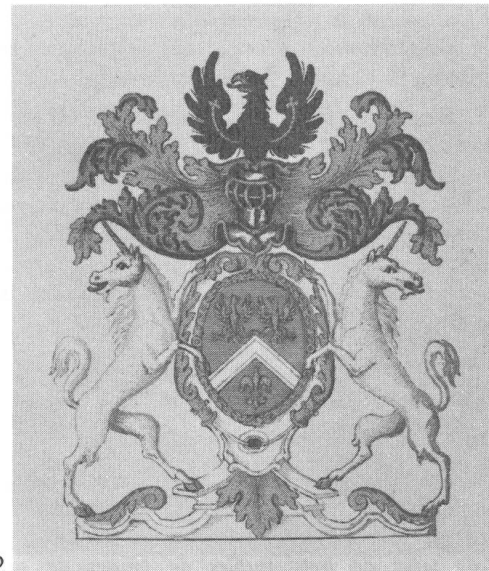
19



20



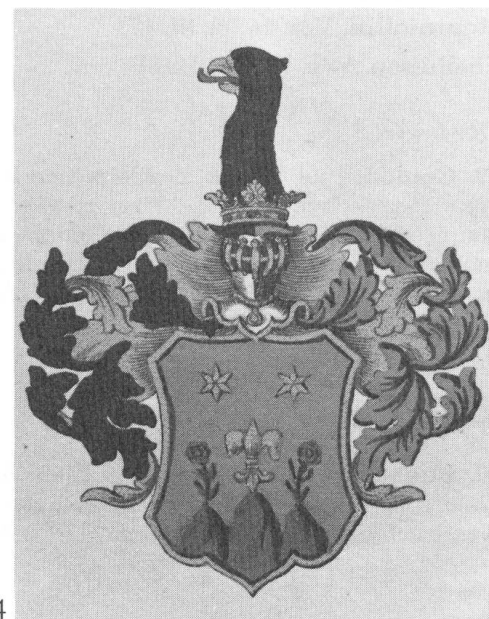
21



22



23



24

Planche IV, 19, Barbier 1727; 20, Meuron 1711; 21, Pourtalès 1815; 22, Bullot 1709; 23, Gaudot 1710; 24, Perrot 1727.

rameau d'olivier et une palme mouvant d'un croissant, accompagnés d'un besant de part et d'autre et en chef d'une étoile, le tout d'or (Legoux, famille de la mère de l'anobli). Cimier: une tête d'aigle couronnée et becquée d'or, languée de gueules entre un rameau d'olivier et une palme tous deux d'or (pl. V, 26).

VOLS

Chopard. Voir 6 (pl. II, 7).

Géliou. Voir 7 (pl. II, 8).

Barbier. Voir 18 (pl. IV, 19).

26. **Fauche-Borel.** Les Fauche apparaissent à Neuchâtel au début du XV^e siècle. Louis Fauche-Borel, consul général et conseiller d'ambassade de Prusse, fut anobli en 1820. Armes: d'or à deux lances de tournoi de gueules appointées d'argent passées en sautoir et accompagnées en chef d'un bouquet de trois feuilles de chêne de sinople, à l'écu d'azur brochant sur le tout chargé de trois têtes de licorne d'argent, les deux premières affrontées, accompagnées en chef d'un croissant du même¹³. Cimier: un vol de sable (pl. V, 27).

27. **Rognon.** Famille de la Béroche (Neuchâtel) anoblie en 1673. Le pasteur Henri-François obtint de Frédéric-Guillaume I^{er} une confirmation de noblesse en 1727 avec augmentation d'armoiries: écartelé aux un et quatre d'argent à la Bible de sable tranchée d'or et, aux deux et trois, de gueules au chevron d'argent (Rognon ancien). Cimier: un vol de sable (pl. V, 28).

Chaillet. Voir 12 (pl. III, 13).

Fellenberg. Voir 9 (pl. II, 10).

Du Luze. Voir 15 (pl. III, 16).

28. **De Pierre.** Arrivés de Vercel (Doubs) à Neuchâtel au début du XVI^e siècle, les De Pierre ont été anoblis en 1729. Armes: d'azur au huchet d'or, garni de trois feuilles de laurier de sinople¹⁴. Cimier: buste de léopard d'or entre un vol de sable (pl. V, 29).

Montmollin. Voir 16 (pl. III, 17).

Thellusson. Voir 17 (pl. III, 18).

DEMI-VOLS

29. **Coulon.** Paul Coulon, de Cornus en Rouergue, réfugié pour cause de religion, a été reçu bourgeois de Neuchâtel en 1767. Descendance anoblie en 1847. Armes: d'or à deux fasces de gueules au chef d'azur chargé d'un Saint-Esprit d'argent. Cimier: un demi-vol de sable (pl. V, 30)¹⁵.

Peyrol. Voir 3 (pl. I, 4).

SUPPORTS

30. **Bosset.** Cités à La Neuveville (BE) dès le XV^e siècle, les Bosset sont reçus bourgeois de Neuchâtel en 1729 et anoblis en 1787. Armes:

coupé au un d'azur au rosier de sinople fleuri de deux roses de gueules mouvant d'un roc d'or et accompagné de trois molettes mal ordonnées du même; au deux d'argent au chevron de sable accompagné en pointe de deux merlettes du même. Cimier: un homme d'arme issant cuirassé au naturel tenant une lance de la dextre et une rose de gueules feuillée et tigée de sinople de la sénestre. Supports: une aigle contournée de sable couronnée, becquée et armée d'or, languée de gueules et un lion contourné d'or, lampassé de gueules (pl. VI, 31).

31. **Mellier.** Jean-Jacques Mellier, 1723-1805, de Bevaix, lieutenant-colonel au régiment de Diesbach, fut anobli en 1786. Armes: de gueules au chevron d'argent cantonné à senestre d'une étoile du même. Supports: deux aigles contournées de sable, couronnées, becquées et armées d'or, languées de gueules (pl. VI, 32).

VARIA

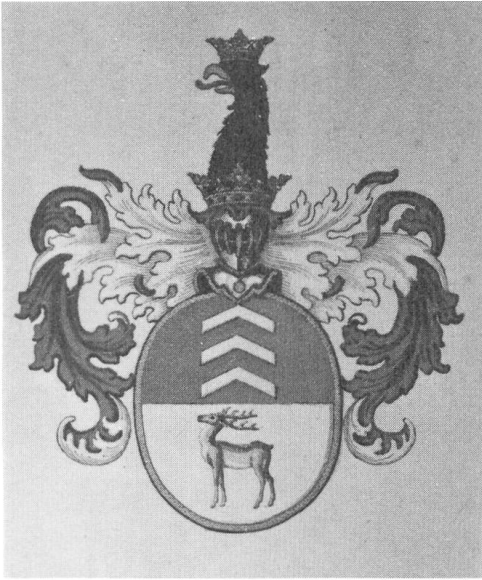
32. **Roulet.** François Roulet de Neuchâtel, d'une famille originaire de Noiraigue, fut anobli en 1819. Le roi l'autorisa en 1822 à porter comme cimier une aigle d'or, au lieu des trois plumes concédées en 1819. Armes: écartelé aux un et quatre d'azur au calice couvert d'or et, aux deux et trois, d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux du même, au chef cousu de gueules chargé de deux étoiles d'or (pl. VI, 33).

33. **Coffrane.** La famille Favre, de Coffrane, fut autorisée en 1802 à prendre le nom de son village d'origine. Frédéric-Guillaume III anoblit en 1836 Alphonse-Abraham-Henri de Coffrane, capitaine au bataillon des Tirailleurs de la Garde à Berlin, sa femme et ses enfants. Descendance en Allemagne. Armes: d'argent à deux pals de gueules au lion léopardé brochant accompagné de deux fleur de lis mises en pal, au chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable (pl. VI, 34). Ce chef ressemble beaucoup au chef d'Empire des concessions italiennes. Lettres de noblesse disparues.

34. **Reynier.** Réfugiés de Dieulefit (Drôme), les Reynier ont été reçus bourgeois de Neuchâtel en 1719 et anoblis en 1826. Armes: coupé d'or et d'azur chargé de six boules d'argent rangées, trois, deux et une¹⁶. Cimier: un vol écartelé d'or et d'azur (pl. VI, 35). Nous estimons que ce vol concédé par la Prusse, bien que non de sable, a sa place ici.

35. **Roy.** Henri Roy, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel a été anobli en 1723. Armes: écartelé aux un et quatre de gueules à trois étoiles d'argent mises en fasce et, aux deux et trois, d'azur à deux chevrons d'or entrelacés, l'un versé; sur le tout, un écu d'hermine au sceptre couronné d'or (pl. VI, 36). Il pourrait s'agir d'un sceptre de Grand Electeur, couronné.

36. **Hory.** Bourgeois influents de la ville de Neuchâtel cités dès le XV^e siècle, anoblis au siècle suivant; noblesse confirmée à plusieurs reprises, en



25



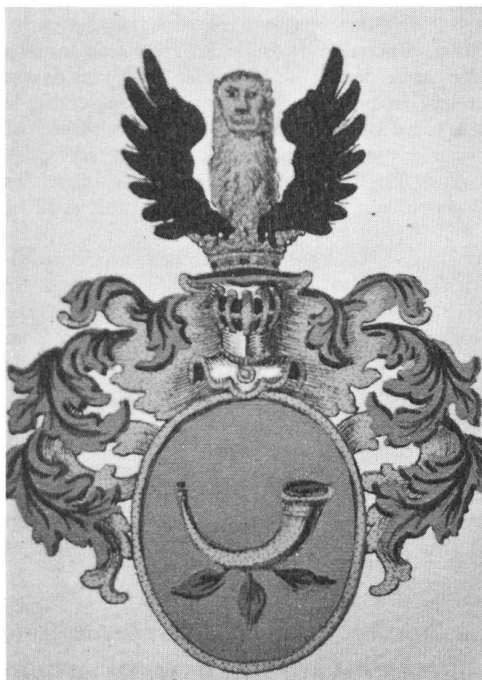
26



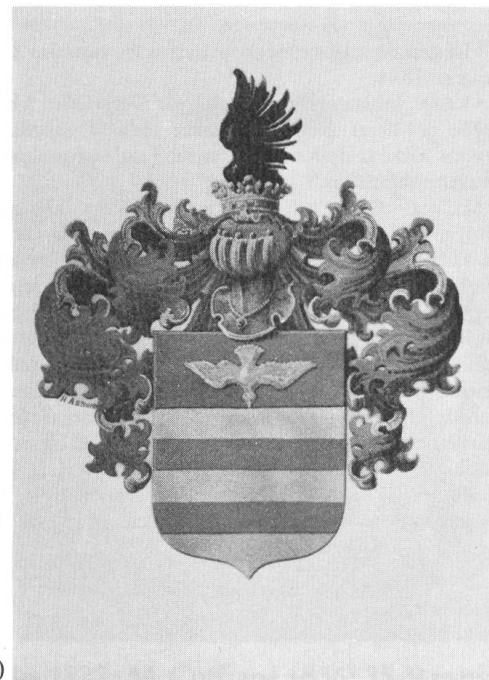
27



28



29



30

Planche V, 25, Andrié 1749; 26, Boyve 1765; 27, Fauche-Borel 1820; 28, Rognon 1727; 29, De Pierre 1729; 30, Coulon 1847.

dernier lieu en 1707 pour le conseiller d'Etat Jonas Hory avec augmentation d'armoiries. Armes: *parti de Neuchâtel et de Hory ancien, accolés par moitié.* (Hory: *d'azur à la fleur de lis d'or, chaussé du même à deux molettes du champ.*) Cimier: un demi-vol aux armes (fig. 5).

Cet octroi des armes de Neuchâtel par le roi de Prusse, souverain de la Principauté, n'a peut-être pas de justification dans une étude consacrée à l'aigle prussienne. Les armes Hory concédées en 1707 n'étaient jusqu'à présent connues que par l'ex-libris du gendre de Jonas Hory, Emmanuel de Bondeli, baron du Châtelard (1660-1734), qui les avait combinées avec les siennes¹⁷ (fig. 6). Nous n'avons pu résister à la tentation de présenter ce blason inédit.

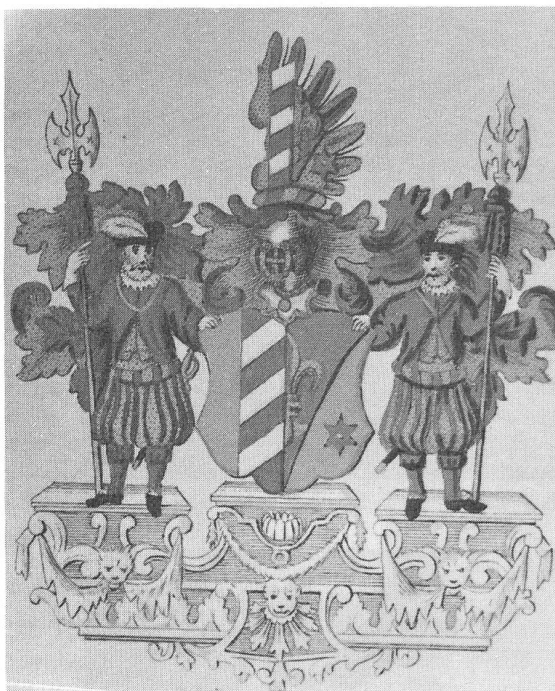


Fig. 5. Hory, augmentation d'armoiries, 1707.



Fig. 6. Emmanuel de Bondeli (1660-1734), allié Hory; ex-libris.

Nous remercions notre collègue le professeur Jürg Bretscher, de Zurich, heureux propriétaire de l'«*Armorial de la Monarchie prussienne*», de son amicale collaboration.

¹ La grande majorité se trouve dans les volumes 2, 3 et 4, parus en 1844.

² KORN, Johannes-Enno: *Adler und Doppeladler*, Marburg, 1976; p. 449 et ss.: *Der schwarze Adler Preussens*. Nous devons toute la documentation sur l'aigle prussienne à cet savante publication.

³ Le roi Frédéric I^{er} était féru d'héraldique. Dès qu'il fut couronné, il édicta des prescriptions sur les armes et sceaux du nouveau Royaume de Prusse. L'aigle noire devient l'emblème du royaume et remplace en abîme de l'écu le sceptre, du Grand Electeur de Brandebourg; un pavillon royal est créé à l'imitation de celui des rois de France et de Danemark. Le roi nomme en 1702 un Grand-maître des Armoiries chargé de réglementer l'usage des armes aussi bien de la Maison royale que de la noblesse titrée et des nouveaux anoblis, de dresser un armorial et de fixer des émoluments d'enregistrement des blasons. Un Collège héraldique, «*Ober-Heralds-Amt*», est créé en 1706. Toutes ces institutions furent supprimées en 1713 par le roi Frédéric-Guillaume I^{er}.

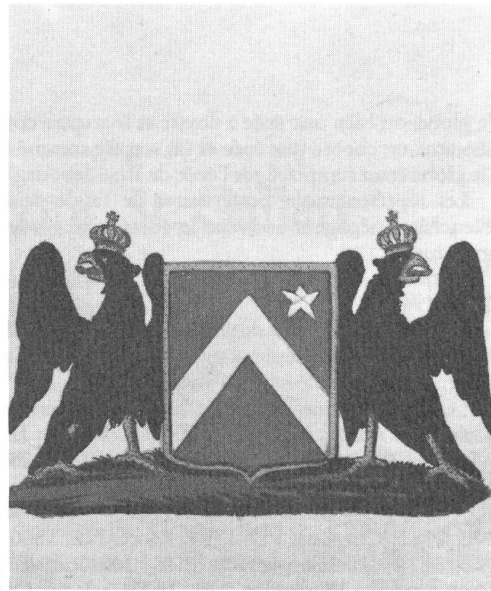
La première concession de l'aigle de Prusse à un anobli a été octroyée par Frédéric I^{er} le 18 janvier 1701, jour de son couronnement, au premier évêque évangélique établi, le pasteur de la Cour Benjamin Ursicinus qui l'avait sacré roi. (Voir au sujet des institutions héraldiques de Frédéric I^{er}: SEYLER, Gustav A.: *Geschichte der Heraldik*; Siebmacher's Grosses Wappenbuch, vol. A; Nüremberg 1885, p. 620 à 634.)

Selon l'œuvre de GRITZNER, Maximilien: *Das Brandenburgische-Preussische Wappen*, Berlin, 1895, qui nous a été aimablement communiquée par le Dr Ottfried Neubecker de Wiesbaden, l'aigle rouge de Brandebourg tient un sceptre et une épée, celle de Prusse un sceptre sommé de l'aigle et le globe.

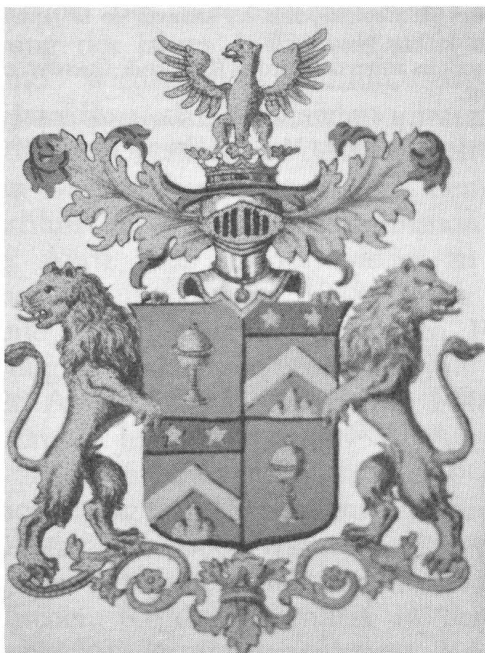
Une certaine liberté régna dès 1713, après la suppression de l'office héraldique, dans la représentation des attributs tenus par l'aigle de Prusse. Ainsi, dans les sceaux royaux moyens et petits du règne de Frédéric-Guillaume I^{er} qui sont conservés aux Archives de l'Etat à Neuchâtel on trouve, en 1716 et 1723, le sceptre couronné (sans aigle) et



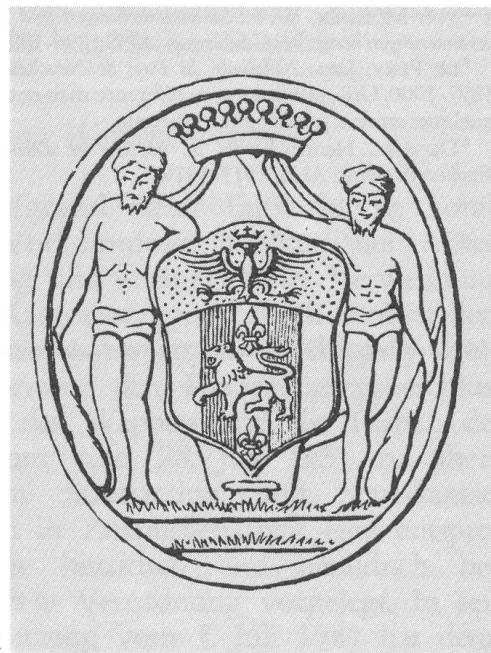
31



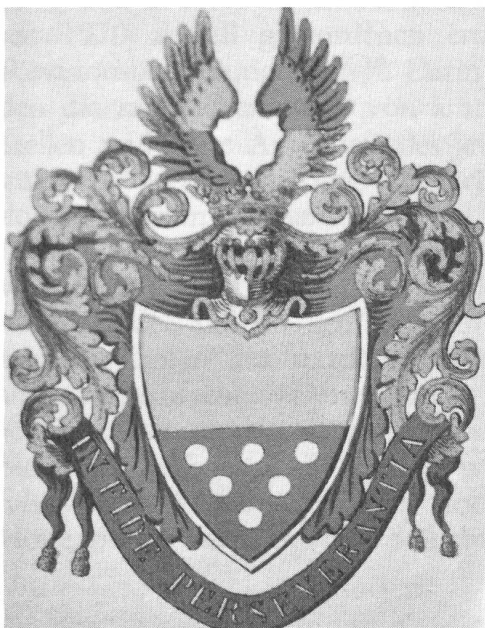
32



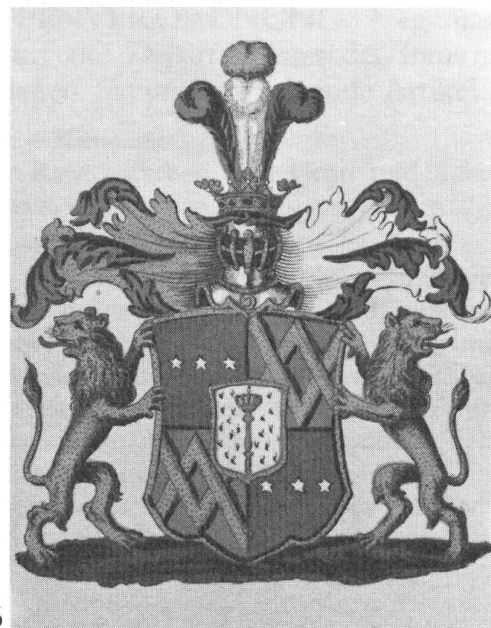
33



34



35



36

Planche VI, 31, Bosset 1787; 32, Mellier 1786; 33, Roulet 1822; 34, Coffrane 1836; 35, Reynier 1826; 36, Roy 1723.

le globe, ou bien une épée à dextre et le sceptre couronné à senestre, ou encore une épée et un sceptre sommé de l'aigle (le globe étant remplacé par l'épée de Brandebourg).

Les représentations postérieures de l'aigle de Prusse à Neuchâtel négligent souvent le filet tréflé ou le monogramme FR.

⁴JÉQUIER, Léon et Michel: *Armorial neuchâtelois*, 1939-1944.

⁵Ce système d'octroi de particules de l'aigle royale n'a pas l'exclusivité des concessions suisses; il est aussi pratiqué pour les armoiries accordées à des Prussiens.

Les familles bénéficiaires de brevets prussiens en Suisse auxquelles n'a pas été attribué d'aigle sont: Fels BE, 1708; Maurice GE, 1708; Steiger (noirs) BE, 1714; von Hochreut SG, 1729; Boy de la Tour NE, 1750; Sandol-Roy NE, 1754; Meuron (mûrier) NE, 1763; Rougemont NE, 1791; Chappuis VD, 1794; Morel NE, 1800; Dardel NE, 1816; Kilchberger BE, 1816; Minutoli GE, 1820; Petitpierre de Wesdehlen NE, 1832; Saladin GE, 1842; Keller von Steinbock ZH, 1853; Dubois Dunilac NE, 1855.

⁶VON MÜLINEN, W. F.: *Standeserhöhungen und Wappenveränderungen bernischer Geschlechter*. AHS 1896-1897.

⁷DE PURY, Jean: *Nobiliaire du Pays de Neuchâtel*, AHS, 1897-1900. Utile publication de référence mais entachée de quelques erreurs, généalogiques surtout.

⁸DEONNA, Henri: *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*, AHS, 1917-1919.

DUMONT, Eugène-Louis: *Armorial genevois*, 1961.

Ces deux sources concernent toutes les familles genevoises citées ici.

⁹Ce quartier composé d'éléments des armes du comte Louis de Neuchâtel est censé rappeler le blason de Vauthier, son bâtard, seigneur de Rochefort.

¹⁰Ces lettres de noblesse sont conservées dans les archives Petitpierre (Archives de l'Etat, Neuchâtel).

¹¹L'octroi de 1654 est formé d'une moitié des armes de Neuchâtel parties mise en fasce, l'or étant chargé de trois losanges, éventuel rappel du nombre des fleurs de lis de France.

¹²Allusion à la profession de potier d'étain exercée par la famille Boyve durant nombre de générations.

¹³Les licornes sont l'emblème de la famille Fauche de Morteau qui n'a aucune origine commune avec celle de Neuchâtel, bien que cette dernière l'ait prétendu.

¹⁴Blason inspiré de celui des nobles von Stein de Berne (ceinturon d'argent garni de trois feuilles. Cimier: tête de monstre vue de face).

¹⁵Lettres de noblesse dans les archives de la famille (Archives de l'Etat, Neuchâtel).

¹⁶Ce sont les armes des marquis Régnier de Guerchy, en Auvergne.

¹⁷AHS 1891, p. 416. WEGMANN A.: *Schweizer Ex-Libris*, I, p. 68. GRELLET, J. et TRIPET M.: *Les ex-libris neuchâtelois*, 1894.